

**Concours d'accès au grade d'
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe
Session 2019**

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Ce concours est organisé en convention pour les Centres de Gestion de l'Ariège, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

BROCHURE D'INFORMATION

La brochure d'information du concours est mise à disposition sur le site Internet du CDG31 www.cdg31.fr.

NOMBRE DE POSTES OUVERTS AU 26 MARS 2019

Concours	Externe	Interne	3 ^{ème} Voie
Postes	60	27	5

RETRAIT DES DOSSIERS

Le candidat peut choisir entre deux modes opératoires.

- **Procédure dématérialisée** : le candidat se préinscrit **entre le 23 avril 2019 et le 29 mai 2019** sur le site Internet du CDG31.

Il saisit les informations demandées, enregistre et imprime son dossier.

Le candidat pourra accéder à des informations afférentes aux différentes étapes de la procédure (état d'instruction de l'inscription, transmission des convocations, accès en temps réel aux résultats et aux notes) via son espace nominatif sécurisé.

Des identifiants de connexion lui sont communiqués au terme de sa préinscription en ligne.

Important : Les échanges opérés avec le candidat par voie dématérialisée ne sont pas doublés par un envoi postal.

- **Procédure « papier »** : le candidat peut demander un dossier d'inscription par voie postale **entre le 23 avril 2019 et le 29 mai 2019 minuit**, le cachet de la poste faisant foi. Il devra le transmettre au CDG31 avec les pièces demandées, comme indiqué ci-après.

Les convocations et les résultats lui seront transmis par voie postale.

MODALITE ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

Le CDG31 ne validera l'inscription qu'à réception du dossier d'inscription et de l'ensemble des pièces demandées.

Les dossiers sont à transmettre au :

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA HAUTE-GARONNE

CDG31

590 rue Buissonnière

CS 37666

31676 LABEGE CEDEX

- au plus tard le **6 juin 2019 minuit**, le cachet de la poste faisant foi pour un envoi postal,

- par remise à l'accueil du CDG 31 (ouvert de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00), au plus tard le **6 juin 2019 à 17h00**.

Tout dossier posté ou déposé hors délai, taxé ou insuffisamment affranchi ne sera pas accepté.

EPREUVES ECRITES (CONCOURS EXTERNE ET TROISIEME VOIE)

Les épreuves se dérouleront le **9 octobre 2019** sur un des sites choisi par le CDG31.

EPREUVES ORALES (CONCOURS INTERNE)

Les épreuves se dérouleront à partir du **21 octobre 2019** sur un des sites choisi par le CDG31.